

Réf: Dossier N° 118900

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRIENNE DE L'AGRO-INDUSTRIE ET DU
COMMERCE INTERNATIONNAL » en abrégé « I-AICI SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI,
Lot 04, Ilot 276

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRIENNE DE L'AGRO-INDUSTRIE
ET DU COMMERCE INTERNATIONNAL » en abrégé « I-AICI SARL
»

Objet :

- Agro-industrie:
- Achat- transformation et vente de noix de cajou
- Ingénierie des énergies renouvelables
- BTP
- Bâtiments et travaux publics
- Vente d'Ingénierie Minière, extraction et vente de minerais
- Transport- Logistique
- Intermédiation Financière
- Location et vente de véhicules et autres engins
- Achat et revente de Produits vivriers
- Import-Export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI, Lot 04, Ilot 276

Dirigeant(s) : M KONE PEHANTAN ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05641 du 24/06/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°27968/GTCA/RC/2022 du 24/06/2022

